

## Procès-Verbal de l'assemblée générale du 29 juin 2022

Le président prend la parole :

« Bonjour à toutes et à tous, merci d'être venus assister à cette assemblée générale de l'EAVV-Basket.

Je tiens tout d'abord à excuser Monsieur WARSMANN député de la circonscription, Madame DE MONTGON conseillère départementale, Monsieur DUTERTRE maire de Vrigne-Aux-Bois, Monsieur GROSDIDIER directeur général de la fonte ardennaise et Monsieur René KIRSCH président de la ligue régional grand-est de basket-ball qui n'ont pu être présents aujourd'hui.

Je tiens à remercier pour sa présence :

- Monsieur Jean GODART vice-président du conseil départemental des Ardennes

Je remercie également les différents partenaires qui ont répondu à notre invitation, ainsi que les licenciés et parents de licenciés qui se sont donné la peine de venir aujourd'hui. »

Il énonce ensuite l'ordre du jour :

### **Le premier point concerne l'approbation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 septembre 2021.**

« Ce procès-verbal, je le rappelle, est le compte-rendu écrit de la réunion de l'année dernière. Celui-ci vous a été envoyé à toutes et tous par mail (en juin) il était consultable également sur notre site internet et au secrétariat du club afin que vous puissiez en prendre connaissance et que nous puissions répondre à vos questions s'il était nécessaire.

Y a-t-il des questions sur ce point ? Aucune. Dans ce cas, nous allons procéder au vote »

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

### **Deuxième point : le rapport moral et sportif**

Comme tous les ans ce rapport d'activités est l'occasion de remercier un certain nombre de personnes :

L'ensemble des membres du bureau, du conseil administration, bien évidemment les entraîneurs bénévoles, parents de joueurs ainsi que LUKA et MAXIME qui ont su prendre les choses en main après le départ d'Alex en milieu de saison.

La mairie de Vrigne Aux Bois qui continue de nous soutenir chaque année et qui, je le rappelle tous les ans, nous met à disposition gratuitement le cosec PASTEUR, la salle Bérégovoy.

Ces remerciements vont bien entendu vers nos autres partenaires institutionnels et privés qui nous font confiance et nous soutiennent au fil des ans, soutien vital pour une association telle que là notre.

Le conseil départemental bien sur qui a encore une fois maintenu sa subvention au même niveau

que l'année précédente et qui est un partenaire fidèle du club.

Le conseil régional qui nous a fortement subventionné pour l'achat de matériel.

Parmi nos partenaires privés il y a bien sûr le soutien indéfectible de la fonte ardennaise qui nous a assuré pour une énième année son soutien pour l'année à venir je n'oublie pas non plus les entreprises locales (petites ou grandes) qui nous soutiennent.

Il est peu de dire que nous craignons cette année. En effet nous nous interrogeons tous sur le nombre de licenciés que nous aurions et force est de constater que, de ce point de vue, nous avons été rassurés. En effet avec 182 licenciés nous sommes toujours le troisième club Ardennais en termes de licenciés et nous sommes revenus aux chiffres qui étaient les nôtres avant le covid.

Les aides de l'état, le pass'sport qui sera reconduit la saison prochaine, du conseil départemental (aide à la première licence) ont été de très bonnes choses et ont participé, je pense, à ce retour des licenciés.

Le club avait également fait un très gros effort en proposant une baisse de tarif très importante aux licenciés qui renouvelaient leur licence après deux saisons tronquées et en offrant à tout le monde une veste, un sur maillot et une chasuble.

Depuis deux ans nous n'avions pas connu de saison sportive entière, cette année fut celle du retour à la normale même si nous avons dû jongler entre les reports de matchs jusqu'en février.

Un retour à la normale oui et non car le fonctionnement du club a quand même été impacté notamment pour l'organisation de certaines de nos animations qui n'ont pas pu avoir lieu.

Nos interventions dans les écoles se sont déroulées parfaitement jusqu'au départ d'Alex pour le comité départemental des Ardennes. Départ sur lequel je me suis déjà largement exprimé mais qui me reste toujours en travers de la gorge notamment dû au manque d'honnêteté et de courage sur ce dossier dont le comité a fait preuve vis à vis de notre club et de ses membres.

Qui dit saison pleine, dit compétitions sportives. Cette année ce sont 6 équipes qui ont participé à un championnat départemental, 2 à un championnat interdépartemental et une à un championnat régional. A cela s'ajoutent nos deux équipes u9 qui ont participé à tous les plateaux organisés tout au long de l'année et nos u7 qui ont été présents sur les différents rassemblements organisés.

L'école de mini-basket (u11-u9 et u7) a également participé à la fête du mini-basket organisée par le comité départemental le 11 juin.

En termes de résultats, toutes nos équipes se sont bien comportées et ont représenté le club et la commune dignement.

Quelques résultats notables à souligner : notre équipe première féminine s'incline par la plus petite des marges en finale de la coupe des Ardennes contre Sedan, notre équipe première masculine termine troisième en régional 2 et s'incline en finale de la coupe des Ardennes contre la pré-nationale de l'étoile au cours d'un très bon match, nos u11-A terminent invaincus en division 2 et remporte celle-ci, nos u11-b font de même en division 3. Enfin les u15 sont champions des Ardennes en terminant invaincus dans leur championnat et s'inclinent en finale de la coupe des Ardennes contre les u15 région de l'étoile. Une belle dynamique s'installe.

Hormis le côté sportif, nos interventions auprès des personnes de l'AAPH ont également repris. Dirigées par Alex, Luka a repris celles-ci et finit l'année. Un grand merci à lui.

Cette année, le club a également reçu lors de l'AG de la ligue Grand-Est le **label FFBB citoyen** une étoile.

Nous sommes à ce jour le seul club ardennais à l'avoir obtenu.

Merci à Maité qui s'est pour une grande part chargée de l'élaboration du dossier.

Ce label ne récompense pas le club au niveau sportif mais dans son engagement en faveur du développement durable, qu'il s'agisse d'actions de solidarités (comme notre participation à octobre rose cette année), d'actions à vocation environnementales (gobelets réutilisables), d'actions éthiques ou encore pour promouvoir la féminisation (notre conseil d'administration est ainsi composée de façon paritaire d'homme et de femmes).

Le sport et la compétition restent bien évidemment l'ADN de notre club mais l'ouverture à de nouvelles pratiques et certaines prises de conscience sont essentielles à notre développement.

### **3) Rapport du vérificateur aux comptes et rapport financier**

Je vais vous présenter maintenant le rapport financier de l'année écoulée. Je tenais tout d'abord à remercier notre trésorière pour le travail effectué tout au long de l'année.

Ce n'est pas ce qui se voit le plus mais c'est un travail essentiel dans une association et encore plus dans la nôtre qui a des salariés.

Après deux années covid, cela fait du bien de faire des dépenses toute l'année, de payer les salariés toute l'année, de payer les arbitres, les licences et autres dépenses inhérentes à une association.

- Cette année notre budget s'élève en recettes à 52 574,54€ et en dépenses à 60 158,94€ soit un déficit de 7 584,40€.

Ce déficit n'est en soit pas dramatique car nous sortons de deux années excédentaires grâce ou à cause du covid. De plus nous n'avons pas demandé de subvention à la commune même si celle-ci, je vous le rappelle, nous a intégralement financé l'achat du panier de basket gonflable que nous utilisons pour nos différentes animations (coût avoisinant les 2500€). Une baisse du mécénat compréhensible, mais comme je vous l'ai dit en propos liminaire, notre partenaire historique nous a d'ores et déjà confirmé son soutien pour la saison qui arrive. Enfin il faut prendre en compte une perte sur les licences, mais une perte voulue, comme je l'ai déjà expliqué, afin de « remercier » nos licenciés à laquelle s'ajoute la fourniture des équipements pour l'ensemble de nos licenciés pour un coût avoisinant les 7500€.

Ces dernières dépenses nous sont apparues essentielles et constituaient un « investissement » nécessaire.

A noter que nos dépenses de personnels représentaient cette année 52,8 % de notre budget et que l'ensemble de nos subventions représente 72% de nos recettes. Parmi ces subventions, bien évidemment, la commune, le conseil départemental dans le cadre du plan de développement, la région pour la création d'emploi et l'état pour les contrats Parcours-Emploi-Compétence.

Si je fais cette remarque c'est pour bien marquer l'importance de nos partenaires institutionnels que je remercie encore une fois.

Notre philosophie générale depuis des années reste inchangée. Quelle que soit en effet notre

situation financière nous sommes toujours à la recherche de source d'économie ce qui explique les baisses successives de notre budget sans altérer le fonctionnement du club. Cependant, certaines dépenses restent incompressibles et nous nous devons de rester vigilants.

Je vais donner maintenant la parole à notre trésorière pour la lecture du rapport du vérificateur aux comptes.

Mme MARAGE fait lecture du rapport des deux vérificateurs aux comptes, Mrs PICART et CHAMBORD.

Ceux-ci déclarent « avoir procédé à la vérification aux comptes de l'année 2021/2022 en date du 15 juin 2022, nous avons eu à disposition l'intégralité des pièces comptables et des justificatifs bancaires afin de pouvoir s'assurer de la concordance des soldes. Nous avons pu procéder à diverses vérifications par sondage. Des explications pertinentes et des documents adéquats ont été fournis dans chaque cas.

Dès lors nous sommes en mesure d'attester que les comptes de l'association EAVVBasket-ball sont corrects pour l'année 2021/2022 »

#### **4) Renouveaulement du conseil d'administration.**

Conformément aux statuts, aucune question écrite ne nous étant parvenue dans les délais, nous allons passer au point suivant et donner la parole à notre invité Monsieur Jean GODART.

Celui-ci prend la parole et souligne le travail fourni par l'association, que cela soit au niveau sportif mais également dans ses différentes actions annexes, travail auprès de personnes handicapées, interventions dans les écoles mais également les différentes actions en faveur du développement durable qui ont permis au club d'obtenir le Label FFBB Citoyen 1 étoile.

#### **5) Récompenses**

Le président reprend la parole « Cette année nous avons tenu à récompenser un certain nombre de personnes, bien évidemment les équipes pour les résultats sportifs, mais également un certain nombre de bénévoles qui œuvrent tous les week-ends.

La première personne que le club souhaite mettre à l'honneur apporte son aide sur les entraînements tout au long de l'année et cette année, il a plus que dépanné le club à l'arbitrage, que ce soit en u11 mais également en u15 et en Régional 2 quand nous n'avons pas d'arbitre désigné. Et je vous assure que ce n'est pas simple quand on a sur le dos pendant tout le match le coach de ces deux dernières équipes. Il s'agit de Cyril Verrier.

La deuxième personne est quelqu'un de toujours disponible même quand on la prévient au dernier moment ou quand on lui demande de faire le chrono ou la table alors qu'elle passait juste pour voir le match. Également présente lors des animations pour donner un coup de main c'est Anne-Sophie Kapyrka.

La troisième personne est une ancienne du club, nous l'avons déjà remerciée ici pour ce qu'elle fait au club, mais même étudiante à Reims elle continue d'être disponible, de venir aux entraînements dès qu'elle peut, d'encadrer pendant les stages lors des vacances, de coacher des jeunes sans oublier de jouer. Nous avons donc proposé son nom au comité départemental des Ardennes lorsque celui-ci nous a demandé si nous avions des personnes méritantes au club. C'est Maureen

ROBIN et qui a obtenu une lettre de félicitations du président de la FFBB.

Maintenant nous allons récompenser les équipes qui ont obtenu un titre, à savoir les u11-2 qui terminent premier en division 3, les u11-1 qui terminent premier en division 2 et enfin les u15 qui remportent le championnat départemental u15 en étant invaincus. »

Le président termine son intervention « Comme vous l'avez vu sur notre page Facebook depuis le début de l'année nous publions des résumés de match grâce à l'application REMATCH. Ainsi il suffit juste d'un téléphone portable et cela permet d'enregistrer des actions de nos équipes.

Au fil de l'année nous avons vu que le nombre de personnes qui l'utilisait augmentait et que cela permettait de mettre nos équipes en valeur, de valoriser notre club et le basket amateur.

Je pense que quelque fois certains devraient savoir entendre les suggestions que l'on peut faire et se servir des moyens modernes pour développer notre sport. Surtout qu'aujourd'hui les différentes ligues de basket et même la fédération sont partenaires de cette application.

Avoir des convictions, une ligne directrice quelquefois différentes des autres ne fait pas forcément de nous des personnes clivantes comme on a tendance à le croire. Suivre le troupeau pour ne pas faire de vague ne fait ni progresser ni avancer ça permet juste de bien se faire voir mais ce n'est pas ce que l'on demande à des dirigeants.

Ainsi, avec cette application, nous avons eu une action qui a été élue action de la semaine avec plus de 2000 vues, et une autre avec plus de 4000 vues sur instagram.

Cette dernière action a même été élue BUZZER BEATER de l'année lors d'un vote organisé il y a peu.

Le club a reçu un trophée pour cela, et je suis très heureux de l'offrir à celui qui réalisé cette action, un de nos u15 : Alexandre MIDOUX.

Voilà, cette assemblée générale est maintenant terminée. Je vous remercie toutes et tous d'y avoir assisté. Je vous invite donc à participer dans le hall au verre de l'amitié. »

Fait à Vrigne-aux-Bois le 10 juillet 2022

La Secrétaire  
Maïté PERLOT-NOLET

Le Président  
Nils LOPEZ

EAVV BASKET  
4, Rue Emile ZOLA  
08330 VRIGNE AUX BOIS  
Tél.: 03 24 52 22 09